CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E22558** **VALABLE JUSQU'AU** **11/05/2024**

ÉDITÉ LE 12/02/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/1995

Raison sociale : ETABLISSEMENTS PERDOUX

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 29/09/2022

Capital : 100 000

IMPASSE DES VIGNES
45750 SAINT-PRYVE-SAINT-MESMIN

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ORLEANS 1995B00313

Siret : 400 947 693 00018

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 0021064

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD AM 144679388

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD AM 144679388

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Téléphone : 02 38 66 78 92 **Fax :**

Portable : 06 64 18 05 66

Responsabilité légale :
PERDOUX FRANK PRÉSIDENT

Site Internet : maconnerieperdoux.com

E-mail : valerie@maconnerieperdoux.com

Effectif moyen : 10 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 401 391 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrages en béton armé (Technicité courante)	10	31/01/2024
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT

AGENCE D'ORLEANS
959, RUE DE LA BERGERESSE
CS 70606
45166 OLIVET CEDEX

Version 01-2023

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.